

AXA EPARGNE ENTREPRISE

Société Anonyme au capital de 16 210 261,68 €

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 NANTERRE CEDEX

428 191 027 R.C.S. NANTERRE

Comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale Mixte du 30 mai 2023

Exercice social du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN AU 31/12/2022 (en euros)

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
Créances sur les établissements de crédit	59 012 272	34 905 814
Actions et autres titres à revenu variable	2 984	2 984
Participations et autres titres détenus à long terme	21 970	21 970
Comptes de négociation de règlement	1 027 218	709 896
Autres actifs	6 851 016	4 148 444
Comptes de régularisation	1 024 074	908 000
TOTAL ACTIF	67 939 533	40 697 108

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Dettes envers les établissements de crédit	40 461 812	10 248 564
Autres passifs	2 690 577	8 609 280
Comptes de régularisation	504 273	947 332
Compte de négociation et de règlement	12 708 483	10 763 033
Provisions pour risques et charges	109 691	-
Capitaux propres hors FRBG	11 464 697	10 128 899
- Capital souscrit	16 210 261	20 820 522
- Report à nouveau	(281 362)	(4 981 939)
- Résultat de l'exercice	(4 464 202)	(5 709 685)
TOTAL PASSIF	67 939 533	40 697 108

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés	98 406	5 608
Intérêts et charges assimilés	(93 129)	(56 918)
Commissions (produits)	5 846 439	5 389 152
Commissions (charges)	(254 469)	(261 260)
Autres produits d'exploitation bancaire	91 766	20 072
Autres charges d'exploitation bancaire	(36 863)	(28 593)
PRODUIT NET BANCAIRE	5 652 151	5 068 061
Charges générales d'exploitation	(10 314 084)	(10 853 778)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	(4 661 933)	(5 785 717)
Coût du risque	197 731	76 032
RESULTAT D'EXPLOITATION	(4 464 202)	(5 709 685)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(4 464 202)	(5 709 685)
RESULTAT NET	(4 464 202)	(5 709 685)

ANNEXE DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 (en euros, sauf indication contraire).

PRESENTATION DE LA SOCIETE. AXA EPARGNE ENTREPRISE (AEE) délègue depuis juillet 2003 l'activité de tenue de compte à sa filiale SERVICES EPARGNE ENTREPRISE (S2E) basée à Nantes, co-détenue depuis sa création avec la SOCIETE GENERALE. En 2006, deux nouveaux partenaires : HSBC et BNP sont entrés dans cette participation, portant ainsi les taux de détention respectivement à : 10,28 % pour AXA EE ; 39,92 % pour SG ; 14,18 % pour HSBC ; 35,62 % pour BNP. La société S2E a pour objet de fournir des prestations techniques en matière de tenue de registre d'épargne salariale et de tenue de compte conservation de parts d'épargne salariale auprès de ses associés. L'ensemble des coûts supportés par la société est facturé aux associés sur la base du prix de revient. La répartition entre les associés est réalisée à partir de clés approuvées par le Conseil de Surveillance de la société. Un mécanisme de reddition des comptes techniques et des comptes bancaires liés à la gestion technique des opérations de tenue de comptes et conservation (TCCP) entre S2E et AXA EE a été mis en place depuis 2008 (transmission mensuelle d'une balance auxiliaire).

I. Faits marquants de l'exercice. Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date des 27/05/2022 : le capital social a été réduit d'un montant de 10 410 261,08 d'euros, de sorte que le capital social est réduit de 20 820 522,16 euros à 10 410 261,08 euros et d'affecter en totalité ladite réduction de capital au compte « Report à nouveau », de sorte que le solde négatif de celui-ci s'élevait à - 10 691 623,57 euros au 31/12/2021, est ramené à - 281 362,49 euros ; le capital social a été augmenté d'un montant de 5 800 000 d'euros par la création et l'émission de 20 000 000 actions nouvelles de numéraire de 0,29 euros de valeur nominale. Le montant du capital social a été ainsi porté de 10 410 261,08 euros à 16 210 261,08 euros. Le capital est réparti entre les quatre actionnaires de la façon suivante : AXA FRANCE VIE : 55 897 444 actions, AXA FRANCE IARD : 1 action, AXA ASSURANCES VIE MUTUELLE : 1 action, VAMOPAR : 6 actions. **Eléments postérieurs à la clôture.** Il n'y a eu aucun évènement postérieur à la clôture des comptes. Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. **II. Autres informations. 1. Société consolidante.** La société AXA EE appartient au groupe AXA dont la société mère est AXA S.A, située au 25, avenue Maitignon - 75008 PARIS et inscrite au Registre du Commerce des Sociétés de Paris sous le numéro 572 093 920. La société AXA établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes de la société sont inclus selon la méthode de l'intégration globale. **2. Intégration fiscale.** La société AXA EE est rattachée au groupe d'intégration fiscal AXA SA. **III. Engagements hors-bilan.** Néant. **IV. Effectif et rémunération.** a) Effectif. Néant. b) Rémunération. Néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES. Principes. Les comptes annuels sont arrêtés conformément aux dispositions du règlement n° 2002-04 du 12/12/2002 du Comité de la Réglementation Comptable (relatifs aux documents de synthèse individuels des entreprises d'investissement). Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. **Bilan. Actif. Créances sur les établissements de crédit.** Ce poste comprend les comptes bancaires pour le fonctionnement propre d'AXA EE et les comptes bancaires cantonnés (dédiés à l'activité technique de TCCP). Les comptes bancaires cantonnés sont gérés techniquement par S2E et

remontés via la balance de reddition chez AXA EE. Ces comptes bancaires sont ouverts auprès de la SOCIETE GENERALE et BPSS (au titre du compte miroir) au nom d'AXA EE. Ils sont enregistrés comptablement pour leur montant net, dans le poste « comptes bancaires à vue » d'AXA EE. **Actions et autres titres à revenu variable (VMP).** Elles sont représentées par des SICAV - AXA COURT TERME. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition. **Participations et autres titres immobilisés.** Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la filiale, de sa rentabilité et de sa détention durable par la société. **Immobilisations incorporelles.** Les actifs incorporels sont représentés uniquement par la quote-part de l'acquisition du logiciel NOEE, outil de gestion commun aux quatre associés Teneurs de compte (associés et clients de S2E), cette quote-part a été refacturée par S2E jusqu'à la date de migration sur le logiciel qui a eu lieu en février 2008. Le mode d'amortissement est calculé sur le mode linéaire dont la durée est 5 ans. Ces actifs incorporels liés à NOEE ont été complètement amortis en 2014. **Comptes de négociation et de règlement.** Les versements des entreprises sont crédités aux comptes entreprises CCB-FCPE (cash). Ces comptes sont ensuite débités par le crédit des comptes salariés (cash). Les comptes salariés sont soldés par le crédit des comptes de titres à recevoir. Les remboursements de parts de FCPE sont crédités sur le compte de titres à livrer. Ces comptes sont ensuite débités par le crédit des comptes salariés (cash). Ces derniers sont soldés par les comptes bancaires. Les créances liées aux opérations techniques de tenue de comptes et conservation (TCCP), qui résultent du fonctionnement des comptes ci-dessus, sont dépréciées comme suit : **Pour les comptes entreprises et salariés (cash).** Les montants à provisionner sont déterminés à partir de l'analyse des risques diffusée par S2E sous la responsabilité d'AXA EE. Cette analyse est basée sur l'antériorité des soldes débiteurs entreprise par entreprise. **Pour les comptes souscriptions et remboursements (titres).** Les montants à provisionner sont déterminés à partir de l'analyse des risques diffusée par S2E sous la responsabilité d'AXA EE. Cette étude est basée sur les résultats de rapprochement des titres avec le dépositaire au 31/12/2022. Les pertes potentielles sont provisionnées à 100 %, cette année aucune provision n'a été comptabilisée. **Pour les comptes mécomptes récupérables entreprises - mécomptes récupérables salariés.** Une provision pour risque et charge sert à anticiper sur les pertes futures, au sens comptable il s'agit d'un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise, qu'il convient de rattacher à l'exercice comptable au cours duquel elles sont apparues. Les provisions sur les mécomptes permettent d'anticiper les pertes futures liées au non-recouvrement des mécomptes récupérables entreprises et salariés. Chaque trimestre, le contrôle interne se charge de transmettre à la comptabilité filiale d'AXA FRANCE le montant des provisions pour risques et charge liés aux mécomptes récupérables. Les mécomptes initiés en année N-2 et antérieures seront entièrement provisionnés afin de rendre compte de l'augmentation du risque de non-recouvrement, les mécomptes initiés en année N-1 seront provisionnés à 50 %. Les mécomptes en 2022 sont de 41 K€ et ont été positionnés en client douteux. **Autres actifs. Créances clients et comptes rattachés.** Les créances clients provenant de la facturation des prestations de tenue de compte et annexes comptabilisées au poste opérations avec la clientèle sont dépréciées selon les règles suivantes : les créances échues > 90 jours sont provisionnées à 100 % ; les créances échues entre 31 et 90 jours font l'objet d'une provision pour risques calculée par rapport au taux d'irrecouvrabilité de N-1. Suite à l'analyse de nos créances clients et conformément au règlement du CRC n° 2002-03 du 12/12/2002, nous avons procédé au déclassement et dépréciation des créances impayées. La provision pour dépréciation s'élève à 399 K€, du fait d'une reprise de 667 K€ et d'une dotation de 359 K€ sur l'exercice 2022, qui impacte le poste coût du risque. **Autres créances.** Ce poste est essentiellement composé des montants dus par les sociétés de gestion, le Trésor Public et le Fonds de Garantie des Dépôts, ainsi que la balance de reddition. **Compte de régularisation.** Ce poste est constitué principalement par des factures à établir pour un montant de 888 K€. **Passif. Dettes envers les établissements de crédit.** Ce poste comprend les soldes créditeurs des comptes bancaires cantonnés (dédiés à l'activité technique de TCCP). Les comptes bancaires cantonnés sont gérés techniquement par S2E et remontés via la balance de reddition chez AXA EE. Ces comptes bancaires sont ouverts auprès de la Société Générale. **Autres passifs.** Les principaux éléments sont les dettes relatives aux prélèvements sociaux, la TVA Collectée le compte courant AXA IM, et les éléments issus de la Balance de Réédition de Comptes fourni par S2E. **Comptes de négociation et de règlement.** Il s'agit des soldes créditeurs des comptes techniques relatifs à l'activité d'épargne salariale. **Comptes de régularisation (en K€).** Ce poste correspond aux charges à payer aux fournisseurs. Fournisseur. Honoraires Commissaires aux comptes et avocats : 33 794,40, Sous traitance COMDATA : 94 986,00, Sous-traitance S2E : 213 448,80, Sous-traitance : GIE AXA FRANCE ; GIE AXA TECHNOLOGIE : 139 718,16, Divers : 22 325,39, Total : 504 272,75. **Coût du risque.** Au compte de résultat, le poste coût du risque comprend : la variation de provision pour dépréciation des créances clients (dotation - reprise) ; la variation de provision pour risques clients (provision pour risques et charges) ; la variation de provision sur les mécomptes récupérables qui sont la conséquence des erreurs opérationnelles liées aux comptes des salariés des entreprises. **Délais de paiement.** L'ensemble des dettes fournisseurs est réglé dans les 45 jours fin de mois de la réception de la facture. Le solde des dettes fournisseurs au 31/12/2022 est égal à zéro.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.

Capitaux propres	31/12/2021	Aug.	Diminution	31/12/2022
Capital social composé de 55 897 452 actions de 0,29 €	20 820 522	5 800 000	- 10 410 261	16 210 261
Report à nouveau	(4 981 939)	10 410 261	(5 709 685)	(281 362)
Bénéfice de l'exercice N.....	(5 709 685)	(4 464 202)	5 709 685	(4 464 202)
SITUATION DES CAP. PROP.	10 128 899	11 746 059	(10 410 261)	11 464 697

DETENTION DU CAPITAL	Nombre de titres	% de détention
AXA FRANCE VIE	55 897 444	100,00
VAMOPAR	6	NS
AXA FRANCE IARD	1	NS
AXA FRANCE IARD	1	NS
	55 897 452	-

ETAT DES CREANCES	31/12/2022		31/12/2021	
	Montant	A 1 an au +	A + d'un an	Montant
Créa. sur les éts de crédit	59 012 272	59 012 272	-	34 905 814
- Disponibilités	58 955 434	58 955 434	-	34 769 585
- Chèque en attente				
d'encaissement	56 838	56 838	-	136 229
Actions et autres titres				
à revenu variable	2 984	2 984	-	2 984
- Valeurs mobilières				
de placement.....	2 984	2 984	-	2 984
Participations et autres titres				
détenus à long terme	21 970	-	21 970	21 970
- S2E	21 970	-	21 970	21 970
Immobilisations incorporelles :				
- Projet NOE	4 449 453	-	4 449 453	4 449 453
- Amortissements projet NOE ..	- 4 449 453	-	(4 449 453)	- 4 449 453
Comptes de négociation				
et de règlement	1 027 218	1 027 218	-	709 896
- Cptes clts : op. titres	1 027 218	1 027 218	-	709 896
Autres actifs	6 851 016	6 851 016	-	4 148 444
- Créa. clts et cptes ratt.	2 707 465	2 707 465	-	2 546 420
. Frais d'ouverture et de tenue				
de compte, divers	2 707 465	2 707 465	-	2 537 474
. Clients douteux	399 082	399 082	-	715 450
. Prov. pour dépréc. des clts ..	(399 082)	(399 082)	-	(706 504)
- Autres créances	4 143 551	4 143 551	-	1 602 023
. Etat, autres collectivités :				
taxe sur la valeur ajoutée.....	1 161 347	1 161 347	-	1 600 950
. Débiteurs divers :				
prélèvements sociaux	2 752 725	2 752 725	-	-
. Dépôts	229 479	229 479	-	1 073
Comptes de régularisation	1 024 074	1 024 074	-	908 000
- Clts - Produits non facturés..	1 022 053	1 022 053	-	908 000
. Frais : tenue de compte	888 299	888 299	-	908 000
. Frais divers facturés aux				
salarisés à reverser au TCC				
FAE	84 916	84 916	-	-
. Intérêts positifs décembre	48 839	48 839	-	-
- Autres débiteurs divers	2 021	2 021	-	-
. Divers	2 021	2 021	-	-
TOTAL GENERAL	67 939 533	67 917 563	21 970	40 697 108

ETAT DES IMMOBILISATIONS. Ouverture et clôture. Projet NOE : 4 449 454, Amortissement projet NOE : 4 449 454.

ETAT DES DETTES EXIGIBLES	31/12/2022	31/12/2021
	Mont. brut	Mont. brut
Dettes envers les établissements de crédit	40 461 812	10 248 564
- Solde créditreur de banque	40 461 812	10 248 564
Compte de négociation et de règlement	12 708 483	10 763 033
Cptes de la cltèle : négoc. et rglmt relatifs aux op. tit.	12 708 483	10 763 033
Autres passifs	2 690 577	8 609 280
- Dettes fiscales et sociales	671 877	1 636 192
. Etat : taxe sur la valeur ajoutée.....	671 619	1 092 869
. Etat : autres impôts taxes et assimilés.....	258	258
. Prélèvements sociaux	-	543 065
- Autres dettes.....	2 018 700	6 973 088
. Compte courant AXA IM	1 342 831	6 172 219
. Balance reddition	675 869	796 545
. Compte courant entités groupes	-	4 324
Comptes de régularisation	504 273	947 332
- Fournis. et cptes rattachés. factures non parvenues.....	504 273	875 257
. Compte fournisseur	-	11 100
. Charges à payer fournisseurs.....	504 273	864 157
- Clients - Prélèvement	-	72 075
. Frais divers facturés aux salariés à reverser au TCC		
FAE	-	72 075
TOTAL GENERAL	56 365 146	30 568 209

Date d'arrêté				
Durée de l'exercice (mois)				
Capital en fin d'exercice :				
- Capital social				
- Nombre d'actions :				
. Ordinaires				
Opérations et résultats :				
- Chiffre d'affaires hors taxes				
- Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions				
. Dot. amortissements et provisions				
- Résultat net				
Résultat par action :				
- Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements, provisions				
- Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions				

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Quote-part détenue	Valeur brute titres	C.A. 2022
	Capitaux propres	Dividende encaissé	Valeur nette titres	Résultat 2022
S2E - EPARGNE SERVICES ENTREPRISES.....	213 670	10,28 %	21 970	62 291 363
32, rue du Champ de Tir 44 NANTES	213 670	-	21 970	n/a

AFFECTATION DU RESULTAT. L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31/12/2022 s'élevant à 4 464 201,9 euros au poste report à nouveau. Le compte report à nouveau présentera, après affectation du résultat, un solde négatif 4 745 564,39 euros. Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents. Nombre d'actions, Exercice 2019 et Exercice 2020 : 15 207 794, Exercice 2021 : 35 897 452. **Dépenses non déductibles fiscalement.**

Provisions. Néant.

Charges à payer par nature	2022	2021
Autres passifs :		
- Dettes fiscales et sociales	671 877	1 093 127
- Taxe sur la valeur ajoutée.....	671 619	1 092 869
. TVA collectée	587 278	1 047 429
. Sur factures à établir	84 341	45 440
- Etat : autres impôts taxes et assimilés.....	258	258
Compte de régularisation	504 273	947 332
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	504 273	875 257
. Honoraires Commissaires aux comptes et Avocats.....	33 794	32 110
. Sous-traitance COMDATA.....	94 986	228 000
. Sous-traitance S2E	213 449	795 819
. AXA PARTNERS	-	46 200
. Sous-traitance : GIE AXA FRANCE ; AXA FRANCE ; GIE AXA TECHNOLOGIE	139 718	(254 414)
. AFG (Appel fonds/déshérence).....	-	10 559
. Divers	22 325	16 984
- Clients - Prélèvement :		
. Frais divers facturer aux salariés et reverser au TCC		
FAE	-	72 075
TOTAL	1 176 150	2 040 459

PRODUITS A RECEVOIR PAR NATURE ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2022	2021
Comptes de régularisation :		
Clients et comptes rattachés non facturés.....	1 022 053	908 000
- Tenue de compte FCPE.....	888 299	908 000
- Frais divers facturés aux salariés à reverser au TCC		
FAE	84 916	-
- Intérêts Positifs Décembre	48 839	-
Autres débiteurs	2 021	-
- Divers	2 021	-
TOTAL	1 024 074	908 000

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	31/12/2022	31/12/2021
Dépenses d'exploitation	(10 314 084)	(10 853 778)
- Autres achats et charges externes	(10 135 027)	(10 729 235)
- Impôts, taxes et versements assimilés.....	(123 537)	(106 118)
- Autres charges	(55 520)	(18 425)
TOTAL	(10 314 084)	(10 853 778)
Créances clients et comptes rattachés.....		
- Provision sur créances clients : produits facturés.....		
. Dotation	(359 500)	(321 936)
. Reprise	666 922	397 968
- Provision pour risque clients	(109 691)	-
TOTAL	197 731	76 032

Charges exceptionnelles. Néant.

Ventilation des commissions produits (en K€).

	31/12/2022	31/12/2021	Variation en %
Frais de tenue de cpte à la ch. des ent. ...	2 333	1 941	20 %
Frais d'acheminement et de mise sous pli	170	144	18 %
Frais salariés	2 541	2 200	16 %
Frais d'ouverture de dossier	171	127	34 %
Frais OPE COLL AXA	112	101	11 %
Divers frais.....	519	877	- 41 %
TOTAL	5 846	5 389	8 %

Situation fiscale différée et latente (Taux moyen I.S. pris = 25,83 %). Crédit à imputer sur déficits reportables (31/12/2022) et Situation fiscale latente nette : 24 902 467. **Résultats des cinq derniers exercices.**

31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
12	12	12	12	12
16 210 261,08	20 820 522,16	8 820 520,52	19 770 132,20	16 770 131,30
55 897 452	35 897 452	15 207 794	15 207 794	12 900 101
5 846 439,11	5 389 151,52	5 136 484,91	5 454 198,50	5 652 003,87
- 3 995 011,31	- 5 387 748,68	- 4 617 435,24	- 4 453 203,77	- 3 380 999,78
469 190,59	321 935,95	245 367,68	0,00	57 700,58
- 4 464 201,90	- 5 709 684,63	- 4 862 802,92	- 4 453 203,77	- 3 438 700,36
- 0,07	- 0,15	- 0,30	- 0,29	- 0,26
- 0,08	- 0,16	- 0,32	- 0,29	- 0,27

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate l'absence d'amortissements excédentaires non déductibles des bénéfices visés au 4 de l'article 39 de ce même Code.

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AXA EPARGNE ENTREPRISE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons

réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport. **Justification des appréciations.** En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel

applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce. **Informations relatives au gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. Fait à Neuilly-sur-Seine, le 12 mai 2023, Le Commissaire aux comptes, PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT : Gérard COURRÈGES. Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social.